



Titre de séjour et droit au travail pour conjoint de française

Par **ismayass**, le **01/04/2008** à **16:10**

bonjour,

je suis marocain entré en France régulièrement avec visa étudinat en 2002, j'ai perdu mon titre de séjour pour cause d'abandon d'études fin 2004.

j'ai rencontré une jeune femme en 2005 et on a vécu ensemble jusqu'a juillet 2006 la date de notre mariage. donc on été a la préfecture de versailles pour demander le droit d'avoir un titre de séjour vie privée et familiale. mais depuis , la préfecture me délivre des récipissé de demande de titre de séjour sans autorisation de travail. moi et ma femme on vit avec un seul salaire "smic" depuis tout ce temps. qu'est ce que je dois faire pour obtenir mes droits? merci